



PRÉFET DU NORD

Lille, le 16 mars 2012

Communiqué de presse

RECRUTEMENT DES CADETS DE LA REPUBLIQUE 2012 : DERNIERS JOURS POUR POSTULER



La phase de recrutement des cadets de la République de la police nationale s'achève le **vendredi 30 mars 2012**.

Les jeunes de 18 à 30 ans, de nationalité française, n'ayant aucune mention au casier judiciaire, peuvent bénéficier d'un contrat d'un an avec la police nationale. Il n'y a pas de conditions de diplôme ni de taille. Le programme de formation se déroule de septembre à août en alternance en lycée professionnel, en école et en service de police.

Pendant la première année de son contrat, la cadet de la République intègre la formation à l'emploi d'adjoint de sécurité et la préparation à un concours spécifique de gardien de la paix. Il perçoit une allocation d'études de 492 euros nets.

A l'issue de la première année, il peut passer en interne le concours de gardien de la paix et poursuivre son contrat pendant deux ans en tant qu'adjoint de sécurité. Ce contrat peut être renouvelé pour une durée de trois années supplémentaires. Le cadet touche alors une rémunération de 1 157 euros nets.

Les candidats pour l'emploi de cadet peuvent retirer un dossier :

- soit auprès du service recrutement au 16ème étage de la cité administrative – 175 rue Gustave Delory – 59 000 Lille
- soit auprès de l'école de police - 117, rue Joseph-Dubar – 59 066 Roubaix
- soit auprès du centre de formation de la CRS 15 - rue Henri Barbusse – 62400 Béthune
- soit par courrier en utilisant le formulaire que vous trouverez sur le site de la préfecture.

La sélection se fera ensuite en plusieurs phases :

- une épreuve d'admissibilité comprenant des tests psychologiques et une épreuve de français
- un entretien devant un jury

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.nord.gouv.fr rubrique « l'Etat recrute »